

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 02/11/2020

Séance du Vendredi 06 Novembre 2020

DATE D’AFFICHAGE

LE : 20/11/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 11

L'an DEUX MILLE VINGT, le vendredi 06 novembre à 19h00, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 02 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 3

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Serge BEGUIN (pouvoir Alexandre PARIS), Lydia KONYA (pouvoir Hélène MARTINEZ), Rémy PONT, Jean Yves SCHROEYERS (pouvoir Christian MAZURE)

Secrétaire de séance : Jonathan PETIT

Délibération prise à huis clos conformément à la décision du conseil municipal dans sa délibération N°2020-33

Objet : Travaux du SIEGE – remplacement de 50 lanternes (vapeur de mercure) sur poteau existant – Eclairage Public - route de Vernon – programme 2021

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité, de programmer pour l'année prochaine les travaux du SIEGE consistant au remplacement de 50 lanternes (vapeur de mercure) sur poteau existant route de Vernon. L'estimation du coût total des travaux transmise par le SIEGE en date du 6 octobre 2020 s'élève à 32 000€ TTC avec une participation communale à hauteur de 20% soit la somme de 5 333.33€, la TVA étant prise en charge par le SIEGE. La commune inscrira cette dépense au budget de 2021 (section investissement).

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 06 novembre 2020.
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

